Florent Schepens

Mcf en sociologie, CGC, uB, Dijon

schepens.f@wanadoo.fr

**Etre des « obligés »**

**Indépendance, culture professionnelle et santé**

Dans cette communication, nous souhaitons montrer, à partir du prisme de la sociologie, comment se lient activité indépendante et santé au travail chez les Entrepreneurs de Travaux Forestiers (ETF). Nous ferons aussi, mais de manière secondaire, appel à un autre terrain, les soignants de soins palliatifs – professionnels jouissant d’une large autonomie à l’hôpital – pour établir quelques comparaisons. Ces deux terrains ont été abordés, dans le cadre d’une sociologie compréhensive, à partir d’entretiens semi directifs et d’observation in situ.

Le travail indépendant des ETF – des bûcherons, des débardeurs, des sylviculteurs – comprend un large degré d’autonomie organisationnelle, du moins formellement. L’ETF choisit ses clients, accepte ou refuse de réaliser le chantier qu’on lui propose, organise sa journée de travail comme il l’entend, bref, il est, comme mes informateurs aiment à le répéter, son « propre maître ». Cependant, si l’ETF a quelques latitudes quant à l’organisation de son travail, celle-ci est très largement contrainte par son monde professionnel.

Ce dernier s’organise à partir de ce que l’on appel une économie de la réciprocité, ce qui veut dire que chaque chantier réalisé ne l’est pas indépendamment des précédant : l’ETF et ses clients sont inscrits dans une relation où la mémoire compte. Dès lors, ils sont en quelque sorte les « obligés » les uns des autres et ne peuvent pas manquer à leurs obligation sans que cela ai des conséquences sur leur carrière.

Ce monde professionnel nécessite une confiance réciproque pour pouvoir fonctionner, confiance dans le fait que le partenaire dans la relation client / entrepreneur ne se montrera pas ingrat, se souviendra de ce que l’on a fait pour lui : par exemple, l’ETF qui a su se rendre disponible lors d’une demande urgente d’un client, attend que celui-ci s’en souvienne lorsque, en saison creuse, il n’aura pas de travail et vice-versa. En revanche, si la confiance dans le retour disparaît alors la relation de service ne peut plus s’organiser et l’ETF (ou son client) fera faillite.

Cette nécessité de la réciprocité engendre des pratiques de la part des ETF qui mettent en jeu leur santé. Ainsi, même si les travaux forestiers sont très exigeant physiquement, causent de nombreuses blessures et sont à l’origine de différentes maladies professionnelles, l’ETF ne peut se permettre d’écouter les différents signaux que lui fait parvenir son corps. Un corps douloureux, fatigué, blessé ou malade n’est pas un argument suffisant dans ce monde pour que l’ETF n’honore pas ce qu’attendent de lui ses clients. Ici, le rapport au corps est corrélé au rapport au travail et tout arrêt de l’activité sera pris comme un désintérêt pour l’activité. Dès lors, peut-on vraiment faire confiance à cet ETF… Dans ce cadre, le système assurantiel est tout à fait inopérant car un ETF inactif est un ETF professionnellement mort, le doute plane sur sa motivation au travail. Le doute entrave la confiance et tend à faire perdre à l’ETF  sa place professionnelle. S’il est remplacé, son remplaçant sera à son tour inscrit dans une économie de la réciprocité et on ne peut revenir sur cet état, l’ETF ne retrouvera pas sa place…..

Ce travail a aussi des incidences sur la vie familiale. Travaillant en forêt six jours sur sept et réservant la promenade familiale dominicale à des visites en forêt pour organiser la future semaine de travail, l’ETF n’est pas très présent dans la sphère domestique.

Les femmes des indépendants sont ici très importantes. Premièrement dans l’économie du foyer : elles sont toutes salariés et permettent d’assurer un revenu minimum au foyer leur des période de sous emploi de leur mari. Ensuite, sans elles, l’entreprise familiale ne pourrait fonctionner. C’est à elles que reviennent tous le travail de secrétariat et bien souvent la comptabilité de l’entreprise. Enfin, elles auront l’entière responsabilité de l’éducation des enfants – leur père étant toujours absent –et dans ce cadre, elles leur interdiront de reprendre l’entreprise parentale au motif que « ce n’est pas une vie ». L’absence de vie de famille est ici par elles soulignée ainsi que la dangerosité de l’activité. Toutes m’ont dit avoir attendu anxieusement le retour de leur mari après sa journée de travail et ne pas souhaiter revire cela avec leur fils. Une de mes informatrices est même allée jusqu’à se dire veuve par anticipation. Ici, on trouve une incompréhension entre l’ETF et sa femme car pour celui-ci son activité n’est pas dangereuse.

Devant affronter leur activité sans se plaindre, les ETF mettent en place des stratégies défensives de métiers, stratégies qui leur permettent de retourner, jour après jour, travailler en forêt alors que tous ont entendu parler de collègue mort en forêt et qu’eux-mêmes ont déjà subit plusieurs accidents.

Si leur activité n’est pas dangereuse, c’est parce qu’ils sont des professionnels disent-ils. Dans ce cadre, on ne repère aucune tendance kamikaze dans leur activité car celle-ci serait jugée comme non-professionnelle.

Une autre stratégie se fait jour quand les ETF sont victimes de blessure ou de maladie, quand la douleur se fait sentir : il s’agit, pour reprendre les termes des psychodynamiciens, d’une stratégie de défense virile qui vise à dénier l’existence des douleurs ressentis au motif que les ETF sont des hommes, des vrais.

Ici, un regard comparatif porté sur les soins palliatifs est intéressant car la stratégie mise en place pour résister à la répétition des morts et du malheur dans ce type de service se base sur la reconnaissance de la vulnérabilité. Contrairement aux ETF, les soignants doivent dire leur souffrance. Pourquoi deux stratégies différentes ? Le genre est une dimension importante – les ETF sont exclusivement des hommes alors qu’il y a beaucoup de femme chez les soignants – mais n’est pas entièrement explicatif. Il faut s’intéresser aux cultures professionnelles pour comprendre cette différence.

La culture professionnelle des forestiers les pousse à construire la forêt comme étant douée de conscience et d’intentionnalité. C’est cette forêt qui va décider qui subira un accident et elle se décide à partir d’un critère de professionnalité : le bon professionnel peut travailler sans risque. Ceci explique aussi que les arrêt de travail ne soit pas pris par les ETF : un ETF arrêté est un failli ETF, la forêt a acté son incompétence.

La culture palliative va insister sur la dimension « naturelle » de la mort – alors que l’idéologie médicale dominante fait tout pour éliminer la dimension inéluctable des décès – ce qui permet aux soignants de se dire limités (dans leur possibilité d’action, dans leur savoir, dans ce qu’ils peuvent endurer) et donc non responsable des décès ayant lieu dans le service. Cette non responsabilité rend possible une certaine empathie, nécessaire pour se reconnaître comme étant un professionnel